



Le petit journal de Valezan

Travaux : suite (mais pas fin)

La tranche de travaux d'assainissement engagée au début du printemps, ainsi que l'enfouissement complémentaire des réseaux secs possible, va bientôt être terminée : il reste un petit tronçon à revoir vers l'école et s'en sera fini des tranchées, les poubelles du bas du village pourront alors retrouver leur place. Nous attendrons un peu que la terre se tasse avant d'engager les travaux de voirie à l'automne. Merci à tous les Valezanais pour leur patience devant les désagréments, restez prudents sur les gravillons : nous devrions avoir à l'automne une chaussée refaite à neuf.

Début août, nous engagerons aussi des travaux sur la route de la Leissière pour prolonger ceux faits il y a deux ans grâce à des subventions régionales pour l'aménagement des voies pastorales. L'entreprise chargée des travaux nous a garanti que la route ne serait jamais coupée complètement.

Après la façade de l'auberge, une subvention de l'Etat va nous aider à la réfection du toit qui en a bien besoin car plusieurs fuites ont déjà dû être colmatées.

Nous poursuivrons l'an prochain l'enfouissement des réseaux secs par les modifications rendues nécessaires pour l'éclairage public : là où les poteaux EDF seront devenus inutiles, ils seront remplacés par des supports un peu plus esthétiques.

Et une partie essentielle reste à faire : la demande de subvention a été envoyée pour la station d'épuration (l'accord vient officiellement d'être donné pour une station à lit de roseaux) qui se situera en aval du GAEC, nous attendons donc maintenant les subventions du Conseil Général et de l'Agence de l'Eau pour continuer et nous avons demandé une subvention exceptionnelle de l'Etat : Vincent Rolland d'abord et Hervé Gaymard maintenant, en tant que Députés, nous aident sur ce dossier.

Et réjouissances !

La fête du village aura lieu le 21 juin à 20h: au programme repas dansant et il se dit ici ou là que le comité des fêtes nous prépare quelques surprises.

A Samedi donc . Rendez-vous à la salle polyvalente.

*Pour le Conseil Municipal, le 17/07/2007
Véronique Gensac*

Grippe aviaire (suite, mais sûrement pas fin...)



Un arrêté du 5 juillet qualifie le risque de niveau élevé. En conséquence, il faut éviter tout risque de contact direct ou indirect avec les oiseaux sauvages, et donc confiner les oiseaux ou les protéger par des filets. Pour plus de détails la circulaire de la Direction Départementale des Services Vétérinaires est à votre disposition en Mairie.

INSEE : recensement

Les résultats du recensement de 2006 viennent enfin d'être publiés.

La population officielle de Valezan est de 168 habitants : soit une augmentation de 11 habitants depuis 1999 (+11%).

Un point positif : le taux de chômage reste très faible : 2,4% (contre 3% en 1999 et un taux national supérieur à 8%)

La commune compte 27 logements de plus qu'en 1999. La part des locataires augmente un peu : 18,4% (7,7% en 1999).

Il y a 11 ménages supplémentaires par rapport à 1999.

Campagne de sécurité à proximité des lignes électriques



EDF et le réseau RTE nous demandent de relayer quelques conseils de sécurité à proximité des lignes électriques. Ces conseils sont en particulier destinés au pêcheurs, professionnels du bâtiment, agriculteurs et pratiquants de sports aériens : la trop grande proximité d'une personne ou d'un engin, d'un objet (canne à pêche, grue, engin encombrant peut provoquer un arc électrique

Collecte et recyclage des lampes usagées.



Depuis le 25/11/2006, une éco-tax est prélevée sur chaque ampoule vendue en France : elle permet la collecte et le recyclage gratuit pour les collectivités et de neutraliser les composants toxiques (poudres et gaz). La communauté de communes a mis en place des conteneurs spécifiques dans ses déchetteries exclusivement pour les ampoules à économie d'énergie. Les ampoules à filament doivent être jetées avec les ordures ménagères.

Canicule



Même si le début de l'été a été plutôt frisquet, nous ne sommes pas encore à l'abri d'une période de canicule et le CLIC nous rappelle l'existence d'un « plan canicule ».

Les seuils sont les suivants : température nocturne d'au moins 19° degré pendant trois nuits consécutives et température diurne de 34° pendant trois jours. Dans ce cas, un registre de signalement pourra être ouvert en mairie.

Ce plan consiste principalement dans la lutte contre l'isolement, en particulier des personnes âgées et handicapées, et à renforcer les solidarités.

Viande des vallées de Tarentaise

La communauté de communes a contribué à la relance des activités de l'abattoir. Des caissettes de viande d'animaux élevés, abattus et conditionnés en Tarentaise sont en vente. Des dépliants pour les modalités pratiques sont à votre disposition en mairie.



LES CHEMINS DE LA MEMOIRE

Les élèves se sont rendus à Hermillon en Maurienne le mardi 12 juin. Pour le trajet, ils ont pris un car avec les CM de l'école de la Côte d'Aime.

Ce jour-là, 1300 élèves de Savoie se sont retrouvés pour une randonnée sur les chemins de la mémoire. Avant cette journée, les enfants, ont lu « Oradour la douleur » et ont étudié la 2^{nde} guerre mondiale.



Ils ont aussi réfléchi sur la résistance et sur la vie des civils pendant une guerre. Lors de la journée à Hermillon, ils ont rencontré des résistants et ont dû répondre à des questions sur la vie en Maurienne pendant la 2^{nde} guerre mondiale. Il ont traduit un message en morse : « Il était une feuille ». Il ont découvert que son auteur, Robert Desnos, avait été tué dans un camp de concentration. A la fin de la journée, il y a eu des discours et l'inauguration d'un panneau en hommage aux victimes de la guerre.

Des livres ont été offerts aux écoles.

Les enfants sont repartis émus mais heureux d'avoir vécu cette journée. Ils ont compris que la guerre ne sert à rien et qu'elle fait beaucoup de mal au monde.



SORTIE MONTAGNE

Le jeudi 28 juin, nous sommes allés à Champagny pour faire une randonnée à l'entrée du parc de la Vanoise. Nous avons été accompagnés par Christophe Gotti (garde du parc) et deux stagiaires dont Philippe le gardien du refuge de Plaisance. Nous sommes montés le long d'une cascade puis nous avons marché dans des sentiers caillouteux. Après 2 heures de marche, nous sommes arrivés au refuge de Plaisance où nous avons piqué niqué. Philippe nous a offert un sirop. Plus loin, nous avons vu un troupeau composé d'une centaine de bouquetins. Nous nous sommes assis et quelques uns mangeaient autour de nous à 5-10 mètres. C'était impressionnant !



Ensuite, nous sommes redescendus au refuge. Nous l'avons visité puis nous avons bu un chocolat chaud.



La journée s'est terminée par le retour au parking où nous avons repris le car. Nous avons passé une très belle journée. Nous vous remercions pour l'argent que vous nous avez donné lors du carnaval. C'est aussi grâce à vous que nous avons pu organiser cette merveilleuse sortie !

Les élèves de l'école